



OUZBEKISTAN

Circuit “sur la route de la soie”

à partir de 2165€ / pers

Base 40 personnes

Les Points Forts

- ✓ Trois nuits à Boukhara
- ✓ Pourboires chauffeur et guide inclus
- ✓ Droits photos inclus pour tout le séjour
- ✓ Train express entre Tachkent et Samarcande

JOUR 1 : MARSEILLE - ISTANBUL - TACHKENT

Rendez-vous des participants et transfert en autocar jusqu'à l'aéroport de Marseille Provence. Accueil et assistance d'un représentant Sabardu Voyages. Formalités d'enregistrement. Envol pour Tachkent via Istanbul sur vols Turkish Airlines. Arrivée à l'aéroport de Tachkent dans la nuit. Accueil par votre guide local et transfert à votre hôtel. Logement.

JOUR 2 : TACHKENT

Petit déjeuner et en compagnie de votre guide local, découverte de la capitale de l'Ouzbékistan. Tachkent, vieille de près de 2000 ans, fut dans le passé l'intersection des voies commerciales entre l'Asie, la Méditerranée et l'Europe. Elle est devenue une ville culturelle moderne parsemée de parcs et de fontaines. Tour panoramique de la capitale à la découverte des belles constructions des XIXème et XXème siècles et de ses incontournables : place de l'Indépendance, place Amir Timour, théâtre de l'Opéra, etc. Déjeuner. Après le repas, découverte du métro de Tachkent, le premier d'Asie centrale, héritage de l'époque soviétique. Chaque station avec sa propre thématique a été décoré par les plus grands artistes du pays. Poursuite par une promenade dans le Grand marché Tchorsou, marché d'alimentation couvert d'un immense dôme vert à l'animation débordante. Vous découvrirez ensuite l'impressionnant ensemble de Khast-Il-Imam comprenant la Madrassah de Barak Khan XVIe, la Mosquée de Tilla Cheikh XIXe, et le mausolée Abdul Kassim Cheikh. Le site abrite dans un petit bâtiment, un document historique exceptionnel : le plus vieux Coran du monde, dit Coran d'Othman. Enfin, visite du musée des Arts Appliquées, situé dans l'ancienne maison d'un diplomate russe du XIXème siècle Alexandre Polovtsev suivie d'une promenade dans le parc Amir Temur. Dîner chez l'habitant accompagné d'un spectacle de musique traditionnelle. Nuit à votre hôtel.

Du 08 au 17 septembre 2026

10 jours / 9 nuits

JOUR 3 : TACHKENT - SAMARCANDE

Petit déjeuner puis transfert à la gare de Tachkent et embarquement à bord du train-express pour Samarcande. A votre arrivée, découverte de la ville, classée au Patrimoine mondial de l'Unesco. Légendaire escale de la route de la soie, la fascinante Samarcande fut un carrefour des cultures du monde entier. Découverte de la place du Registan, ensemble architectural monumental devenu l'emblème du pays avec les trois immenses médersas aux coupoles bleues cannelées et vernissées : la médersa d'Ouloubek, de Cher-Dor et de Tilla-Khari. Visite du mausolée Gour Emir abritant les tombeaux de Tamerlan et de ses descendants et des vestiges de l'observatoire d'Ouloubek. Vue panoramique sur le site archéologique d'Afrossiab et visite de son musée, abritant des fresques uniques du VIIème siècle. Arrêt dans un atelier spécialisée dans la confection de vêtement en soie. Déjeuner en cours de visite. Dîner de spécialités dans une véritable maison de thé traditionnelle « tchaykhana ». Nuit à votre hôtel.

JOUR 4 : SAMARCANDE

Petit déjeuner. Continuation de la découverte de Samarcande avec la visite des ruines de la mosquée de Bibi Khanum, du bazar et de la nécropole de Chakhi-Zinda « du Roi vivant ». La rue-cimetière, comme l'appelle la population locale, est le plus imposant et pittoresque chef-d'œuvre parmi les monuments d'architecture de Samarcande médiéval. Déjeuner. L'après-midi, départ vers le district de Khortang pour découvrir le mausolée de l'imam Ismail Al-Boukhari, haut lieu de pèlerinage de l'Islam. Visite du mausolée de Khodja Daniyor et découverte d'un atelier de fabrication de tapis en soie. Dîner de spécialités locales dans une demeure traditionnelle ouzbek. Nuit à l'hôtel.

JOUR 5 : SAMARCANDE - BOUKHARA

Après le petit déjeuner, départ en direction de Boukhara, rendue célèbre par son ancien marché de tapis, ville-musée au milieu des sables. Elle vous enchante par l'atmosphère de ses vieilles ruelles et ses remarquables monuments. Arrivée et installation à l'hôtel. Déjeuner au restaurant. Après le repas, tour panoramique de la ville dont le centre historique est classé au Patrimoine Mondial de l'Unesco. Vous pourrez vous balader sous les coupes marchandes, au sein d'un bazar oriental typique. Dîner au restaurant. Nuit à l'hôtel.

JOUR 6 : BOUKHARA

Petit déjeuner et journée consacrée à la visite de Boukhara. Visite pédestre de la ville. Au cœur de l'ancienne Boukhara, se révèle le complexe d'architecture islamique de Poi-Kalyan, un ensemble remarquable composé notamment du grand minaret, le point le plus haut de l'ancienne Boukhara ; l'imposante citadelle d'Ark, ancienne résidence de l'Emir. Découverte du plus ancien mausolée d'Asie centrale datant du IXème siècle. Cet édifice est un monument unique qui vous permettra de découvrir l'histoire des Samanides, l'une des plus puissantes dynasties de l'Asie centrale. Continuation de la visite avec le mausolée de Tchachma Ayoub et l'ensemble Bolo Khaouz. Déjeuner dans un restaurant, sur la charmante place animée du bassin Lyabi-Khauz. L'après-midi, promenade dans un des marchés couverts de la ville, où règne une ambiance typiquement « persane ». Rencontre avec des artisans (coutelier, tapis, suzanis) et visite de l'atelier d'un créateur de marionnettes et d'un peintre miniaturiste. Dîner chez l'habitant. Nuit à votre hôtel.

JOUR 7 : BOUKHARA

Petit déjeuner et départ pour la visite de la médersa Tchour Minor : quatre minarets symbolisant les quatre directions du monde. Retour vers le centre de Boukhara et continuation de la visite à pied : l'ensemble architectural de Liabi-Khaouz, l'un des plus étonnants de la ville. C'est au cœur de la vieille ville que se dessinent les somptueuses façades de la madrasa et de la khanaka Nadir Divanbeg. Visite de la mosquée Magokki-Attari, construite au XIIIe siècle. Promenade sous les coupes marchandes des chapeliers, joailliers, changeurs... Déjeuner en ville. Après le repas, balade dans l'ancienne Medersa. En soirée, dîner-concert folklorique suivi d'un défilé de mode dans la cour de la médersa Nadir Divan Beghi. Un groupe folklorique composé de musiciens et danseurs animera le dîner au son des airs et danses des différents groupes ethniques régionaux. Nuit à l'hôtel.

JOUR 8 : BOUKHARA - KHIVA

Petit déjeuner et départ pour Khiva à travers le désert Kysylkoum de dunes de sables rouges. Auparavant, les caravanes dirigées vers l'occident passaient par cette partie de la Route de la Soie qui liait les villes occidentales à Boukhara. En cours de route, vous aurez l'occasion de photographier une Citerne du 11ème siècle. Déjeuner pique-nique en cours de route. Arrêt sur les bords de la rivière Amou-Daria pour profiter du panorama. Arrivée à Khiva. Installation à l'hôtel. Dîner et nuit.

JOUR 9 : KHIVA

Petit déjeuner et départ pour la découverte de la cité d'Itchan Kala, classée Patrimoine Mondial de l'Unesco, qui recèle plus de 50 monuments historiques et 250 maisons anciennes édifiées aux XVIIème et XIXème siècles. La « ville intérieure » de Khiva est cachée derrière des murailles de brique d'environ 10 mètres de hauteur. Elle représentait l'ultime étape des caravaniers avant la traversée du désert pour se rendre en Iran. Découverte de la vieille forteresse puis du bâtiment des réceptions, Kournych-Khana et montée sur la terrasse de la tour Ak-Cheikh-Bobo d'où s'ouvre une magnifique vue panoramique sur toute la ville. Déjeuner dans une ancienne madrasa. Poursuite de la visite avec la mosquée Djouma, le mausolée de Pakhlavan-Makhmoud. Continuation jusqu'au Palais Tach Khouli, « le palais en pierre », ancienne résidence des empereurs de Khiva, avant de se rendre devant la médersa Mouhamed Rakhim Khan, exemple éloquent de l'art. Puis, aperçu du Minaret Kalta Minor le « minaret court », emblématique de la ville de Khiva. Dîner chez l'habitant accompagné d'un concert de musiques, de chants et de danses traditionnelles. Nuit à l'hôtel.

JOUR 10 : KHIVA - OURGUENTCH - ISTANBUL - MARSEILLE

Petit déjeuner à l'hôtel et transfert à l'aéroport d'Ourguintch. Formalités d'enregistrement et envol pour Marseille-Provence via Istanbul. A votre arrivée, retour vers vos différents lieux de prise en charge.

NOTRE PRIX COMPREND :

Le transport aller/retour en autocar jusqu'à l'aéroport
Le transport aérien Marseille / Tachkent et
Ourgouentch / Marseille via Istanbul sur vols réguliers
Turkish Airlines
Les taxes d'aéroport (375€ au 25/08/2025)
Les transferts aéroport / hôtel / aéroport
L'hébergement en chambre double en hôtels 3*** et
4**** (normes locales)
La pension complète du petit-déjeuner du jour 2 au
petit déjeuner du jour 10
Un thé et 1 petite bouteille d'eau minérale par
personne pendant les repas
Le transport en autocar de tourisme
Les excursions et visites mentionnées au programme
Les entrées dans les sites et lieux visités
Les écouteurs individuels pendant le circuit
Le trajet en train express Tachkent / Samarcande en
2^{ème} classe
Les spectacles de musiques et danses traditionnelles
Le port des bagages dans les hôtels
Les pourboires pour le guide et le chauffeur
La présence d'un guide accompagnateur pendant le
circuit
La présence d'un accompagnateur Sabardu Voyages*
Les taxes et services
La taxe touristique
L'assistance / rapatriement
L'assurance annulation (offerte)

NOTRE PRIX NE COMPREND PAS :

Le supplément chambre individuelle : 275 € /
personne
Les dépenses personnelles
Les boissons autre que celles mentionnées

FORMALITÉS :

Passeport valable 6 mois après la date de retour.
La photocopie de votre passeport est obligatoire au
moment de votre inscription.
Ce voyage est déconseillé aux personnes ayant des
difficultés à se déplacer.





CONDITIONS ET FRAIS D'ANNULATION

Pour la bonne réalisation et organisation de nos voyages, nous sommes dans l'obligation d'engager des frais qui nous obligent à appliquer des pénalités lors des annulations.

Les retenues appliquées se calculent, par personne, de la façon suivante pour tous les voyages en autocar com-portant au moins une nuit :

- 30 € de frais fixes non remboursables quel que soit la date d'annulation
- 25 % du montant du voyage de 30 à 21 jours
- 50 % du montant du voyage de 20 à 8 jours
- 75 % du montant du voyage de 7 à 2 jours
- 90 % du montant du voyage moins de 2 jours avant le départ
- 100 % du montant du voyage le jour du départ.

En cas d'annulation, l'assuré(e) est tenu(e) d'en informer immédiatement nos services soit par courrier soit par email et, s'il a souscrit l'assurance annulation auprès de nos services, doit nous faire parvenir sous cinq jours un certificat médical avec la nature de la maladie. Le dossier de demande de remboursement doit être ouvert auprès de l'assurance dans les 5 jours suivants l'annulation.

En cas d'annulation d'une personne en chambre double, il lui sera retenu d'office le supplément chambre individuelle pour la personne restante.

ASSURANCE ANNULATION

ASSUREVER assure sous certaines conditions le remboursement des sommes qui vous sont retenues lorsque vous êtes contraints d'annuler votre voyage. La garantie s'exerce notamment si l'empêchement du départ est occasionné par une maladie grave, accident grave ou le décès de l'assuré, du conjoint, ascendants descendants, de la personne voyageant avec l'assuré(e) sans lien de parenté pour autant qu'elle figure sur le même bulletin d'inscription au voyage. Le remboursement interviendra déduction faite des frais fixes de 30 € par personne, d'une franchise minimum de 15 € par personne, de la prime d'assurance, des frais de visa et toutes autres sommes indiquées dans le tableau des prix sous la rubrique « le prix comprend pas ». De plus, la souscription de l'assurance annulation ne dispense pas du paiement intégral des frais d'annulation. Toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

PRINCIPALES EXCLUSIONS

Le non-respect des formalités de police et de douane ; l'obligation d'ordre professionnel ;
La guerre civile ou étrangères, les émeutes, les mouvements populaires, les actes de terrorisme tout effet de radioactivité ; Les conséquences de la toxicomanie & l'alcoolisme ;
L'état dépressif, les maladies mentales, psychiques ou nerveuses n'entraînant pas d'hospitalisation supérieure à 3 jours ; Les épidémies sauf dérogation contraire stipulée à la garantie, la pollution, les catastrophes naturelles visées par la loi 826000 du 13/07/82. Les accidents ou maladies ayant fait l'objet d'une première constatation d'un traitement, d'une rechute ou d'une hospitalisation entre la date de réservation du voyage et la date de souscription de présent contrat ; Les annulations résultant d'exams périodiques de contrôle et d'observation.

CESSION DE CONTRAT

Lorsque le voyageur se trouve dans l'obligation d'annuler son voyage, il a la possibilité de céder son inscription à une autre personne remplissant les mêmes conditions et tant que cette inscription n'a produit aucun effet jusqu'à 7 jours du départ.

Dans cette hypothèse, aucun frais d'annulation, de modification ne sera retenu. Il faut néanmoins que cette cession intervienne dans un délai où elle soit techniquement réalisable : avant l'émission des billets d'avion, des billets maritimes ou obtention des visas par exemple.

En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels de cession.

ASSURANCE ASSISTANCE ET RAPATRIEMENT

Lorsque vous vous inscrivez sur un séjour, Sabardu Tourisme vous fait bénéficier d'une Assurance Assistance / Rapatriement incluse dans le prix du voyage.

Vous bénéficierez des prestations de MUTUAIDE Assistance en cas de maladie et/ou d'accidents graves pendant votre voyage.

Les principales exclusions sont les suivantes :

- les guerres civiles ou étrangères, les émeutes, les mouvements populaires ;
- les frais engagés sans l'accord préalable de l'Assisteur ;
- les maladies et/ou blessures préexistantes diagnostiquées et/ou traitées ayant fait l'objet d'une hospitalisation dans les mois précédents la demande ; qu'il s'agisse de la manifestation ou de l'aggravation dudit état,
- etc.

Le contrat détaillé vous sera remis au moment de votre inscription.

FORMALITÉS SANITAIRES

Il est impératif et jusqu'au jour du départ de consulter les informations liées à la situation sanitaire de la destination choisie figurant dans la rubrique « conseils aux voyageurs » du site www.diplomatie.gouv.fr (plus spécifiquement concernant la sous rubrique « santé »).